

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	N°72
	INTITULE DU POSTE	PROFESSEUR RESSOURCE SITUATIONS COMPLEXES
	PLACE DU POSTE	DSDEN 13. 28, boulevard Charles Nédelec. Marseille
PROFIL DU POSTE	CADRE GÉNÉRAL ET RÉFÉRENCES	L'enseignant ressource est placé sous l'autorité du conseiller technique ASH départemental.
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - L'intervention d'un enseignant ressource se justifie quand un grand nombre d'actions et de remédiations ont été mises en place et semblent ne pas avoir produit les résultats attendus. - Il aide à l'analyse de la situation particulière de l'élève en liaison étroite avec la famille, les équipes éducatives et les partenaires extérieurs. Il réalise des observations, analyse et interprète les données recueillies. - Il établit avec les IEN CCPD en lien avec les équipes ASH une stratégie pour sortir du conflit, propose des outils ou dispositifs. -Il facilite le rapprochement des partenaires (ASE, CMP, HDJ, ESMS, etc.) pour répondre à la situation d'urgence et impulser et construire une communication pérenne - Il encadre la mise en place des équipes mobiles inclusives de l'ARS et contribue à la formation d'une équipe ressource pour gérer les situations complexes. -Il rend compte des actions mises en place et des situations rencontrées au CT- ASH.
	COMPÉTENCES	<p>Disposer de bonnes connaissances des dispositifs institutionnels et des procédures d'accompagnement à la scolarité des élèves relevant des champs de l'adaptation et du handicap.</p> <p>Être capable de travailler en équipe.</p> <p>Être capable d'analyser des situations complexes.</p> <p>Disposer de bonnes capacités à communiquer, de qualités relationnelles, de communication et d'adaptabilité.</p>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	DIPLÔMES OU EXPÉRIENCE	CAPPEI ou diplôme équivalent (CAPASH, CAPSAIS, CAEI) Expérience confirmée dans le domaine de la scolarisation d'élèves présentant des troubles des conduites, trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité, trouble du spectre de l'autisme.
	NOMINATION	Poste à temps complet. L'enseignant est affecté à titre provisoire après avis de la commission de recrutement puis à titre définitif sur avis de l'IEN CT ASH13 après une année de fonctionnement.
	RÉGIME HORAIRE / REGIME INDEMNITAIRE	1607 heures / 3600 euro annuels
	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Envoi du dossier de candidature (Modèle en annexe de la circulaire mouvement) avec une lettre de motivation et un curriculum vitae à ce.dpe13-secretariat@ac-aix-marseille.fr avant le 20 mars 2020. Des entretiens avec une commission de recrutement seront organisés.
	CONTACT	CT ASH13 (ce.ctash13@ac-aix-marseille.fr) 0491996612